

NEXANS

Société anonyme au capital de 224.352.000 Dirhams
Siège social à Casablanca 20630 – Bd. Ahl Loughlam, Sidi Moumen
R.C. Casablanca 7545

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de NEXANS MAROC, société anonyme au capital de 224.352.000 dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social Bd. Ahl Loughlam, Sidi Moumen - 20630 Casablanca, le :

MARDI 25 JUIN 2019 À 11 HEURES 30

A l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 - Examen et approbation des comptes annuels présentés par le Conseil de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
2. Affectation du résultat,
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
4. Ratification de la cooptation de deux administrateurs,
5. Fixation et mise en paiement des jetons de présence,
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation et ce conformément à l'article 121 de la loi 17.95 sur les sociétés anonymes.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux Assemblées Générales peut s'y faire représenter par un mandataire dans les conditions prévues par la loi.

Les formulaires de vote par correspondance et par procuration seront disponibles, au moins vingt et un (21) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, sur le site internet de Nexans Maroc : www.nexans.ma

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RESOLUTIONS

RESOLUTION N° 1

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés.

RESOLUTION N° 2

L'exercice 2018 faisant apparaître un bénéfice de 11.138.522,69 DH, il est proposé par le Conseil d'administration de l'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	11.138.522,69 DH
Réserve légale	-
Réserve d'investissement	-
Report à nouveau	238.247.327,42 DH
Total	249.385.850,11 DH
AFFECTATION	
Dividende	8.974.080,00 DH
Report à nouveau	240.411.770,11 DH
Total	249.385.850,11 DH

Ce dividende brut, qui serait fixé à 4,00 dirhams par action, serait mis en paiement à compter du **25 juillet 2019**.

RESOLUTION N° 3

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, approuve ledit rapport et chacune des conventions qui y sont mentionnées.

RESOLUTION N° 4

Après avoir constaté la démission de M. Benchaaboun, de ses fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, ratifie la cooptation de Mme. Laure Hurbin en remplacement de M. Benchaaboun, démissionnaire pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

RESOLUTION N° 5

Après avoir constaté la démission de M. Badré, de ses fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, ratifie la cooptation de M. Ali Fassi Fihri en remplacement de M. Badré, démissionnaire pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

RESOLUTION N° 6

Après avoir constaté la démission de M. Tazi, de ses fonctions d'administrateur, l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, ratifie la cooptation de M. Olivier Chevreau en remplacement de M. Tazi, démissionnaire pour la durée de son mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

RESOLUTION N° 7

L'Assemblée générale fixe, pour l'exercice 2019, le montant des jetons de présence à allouer globalement au Conseil d'administration, qui en décidera la répartition entre ses membres, à la somme de 405.000 Dirhams.

RESOLUTION N° 8

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités et publications prévues par la loi.

NEXANS

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF		Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018	
		Clôture 31/12/18 Net	Clôture 31/12/2017 Net
I	* ACTIF IMMOBILISE	243 956	224 522
	* Ecart d'acquisition	-	-
	* Immobilisations incorporelles	984	1 188
	* Immobilisations corporelles	228 497	209 300
	* Immobilisations financières	14 475	14 034
	* Titres mis en équivalence	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 239 877	1 126 439
	* Stocks et en cours - nets	313 005	291 187
	* Clients et comptes rattachés - nets	667 229	626 966
	* Autres créances et comptes de régularisation	259 634	208 287
	* Valeurs mobilières de placement	10	-
III	* DISPONIBILITES	128 284	98 587
	Total Actif	1 612 118	1 449 548

PASSIF		Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018	
		Clôture 31/12/18 Net	Clôture 31/12/2017 Net
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	689 840	689 790
	* Capital	224 352	224 352
	* Primes	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	458 244	457 243
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	7 244	7 732
	* Autres	-	464
II	* INTERETS MINORITAIRES	24 269	20 781
	* Réserves des minoritaires	18 288	16 182
	* Résultat net des minoritaires	5 981	4 599
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	679	2 480
IV	* DETTES	897 330	736 497
	* Emprunts et dettes financières - Court Terme	134 777	140 001
	* Fournisseurs et comptes rattachés	579 973	445 377
	* Autres dettes et comptes de régularisation	182 580	151 120
	Total Passif	1 612 118	1 449 548

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) CONSOLIDE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018		
NATURE	Clôture 2018 31/12/18	Clôture 2017 31/12/2017
Chiffre d'affaires	1 795 551	1 642 980
Autres produits d'exploitation	55 514	44 705
Achats consommés	1 330 813	1 292 754
Charges de personnel	158 310	152 110
Autres charges d'exploitation	171 057	139 032
Impôts et taxes	5 469	4 068
Dotations d'exploitation	103 446	51 924
Résultat d'exploitation	81 969	47 798
Charges et produits financiers	-18 443	-15 320
Résultat courant des entreprises intégrées	63 526	32 478
Charges et produits non-courants (3)	-27 325	-8 467
Impôts sur les bénéfices courants (3)	23 395	12 245
Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	-419	-565
Total impôts sur les résultats	22 977	11 680
Résultat net des entreprises intégrées	13 225	12 331
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 225	12 331
Intérêts minoritaires	5 981	4 599
Résultat net (Part du groupe)	7 244	7 732
Résultat net (part du Groupe) par action	3,23	3,45

- 1) Variation de stocks : stock final-stock initial : augmentation(+); diminution (-)
 2) Achats revendus ou achats consommés : achat-variation de stocks.
 3) incluant une charge exceptionnelle de 22 Mmad au titre du redressement fiscal, dont 13Mmad en charges non courantes et 9 Mmad en redressement de l'impôt sur les résultats des exercices précédents

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G) CONSOLIDE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)		EXERCICE 31/12/18	EX. PRECEDENT 31/12/2017
1	Ventes de marchandises (en l'état)	556 037	435 408
2	- Achats revendus de marchandises	290 979	311 161
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	265 058	124 247
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 228 897	1 237 770
3	* Ventes de biens et services produits	1 239 514	1 207 572
4	* Variation de stocks de produits	-10 725	30 103
5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	108	95
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 198 980	1 119 212
6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 039 834	981 593
7	* Autres charges externes	159 146	137 618
IV	= VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	294 974	242 806
8	+ Subventions d'exploitation	0	0
9	- Impôts et taxes	5 469	4 068
10	- Charges de personnel	158 310	152 110
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	131 195	86 628
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	0	0
11	+ Autres produits d'exploitation	29	1 439
12	- Autres charges d'exploitation	11 911	1 413
13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	66 102	13 068
14	- Dotations d'exploitation	103 446	51 924
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	81 969	47 798
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	-18 443	-15 320
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	63 526	32 478
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	-27 325	-8 467
15	- Impôts sur les résultats	22 977	11 680
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -), y.c. Int. des minoritaires	13 225	12 331
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)			
1	Résultat net de l'exercice :		
	* Bénéfice +	13 225	12 331
	* Perte -	0	0
2	+ Dotations d'exploitation (1)	37 819	33 166
3	+ Dotations financières (1)	175	168
4	+ Dotations non courantes (1)	0	0
5	- Reprises d'exploitation (2)	3 704	1 089
6	- Reprises financières (2)	0	0
7	- Reprises non courantes (2) (3)	464	512
8	- Produits des cessions d'immobilisations	0	201
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0	329
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	47 051	44 193
10	- Distribution de bénéfices	9 224	10 050
II	AUTOFINANCEMENT (A.F.)	37 827	34 143

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
 (3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

